

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Après la LRU, la réforme de la licence

- Offensive socialiste -

Date de mise en ligne : mercredi 6 février 2008

Démocratie & Socialisme

La loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités votée cet été devait être une loi socle : posant les bases de l'autonomie des Universités, cinq autres réformes devaient suivre. Parmi elles la réforme de la licence. Après des « concertations avec la communauté universitaire », qui durèrent quelques mois, Pécresse annonça le 13 décembre 2007 son « plan pluriannuel pour la réussite en licence ».

D'après le plan, la première année de licence sera « pluridisciplinaire » (année dite « fondamentale »). Il s'agit en fait de diminuer de façon importante les heures de cours fondamentaux (heures en amphi effectuées par des enseignants-chercheurs, heures en TD/TP), et de les remplacer par des heures d'anglais, de culture générale, de méthode de travail et TIC. Ainsi en L1 rénové de géographie, ces heures de blabla compteront pour 7h30 hebdomadaires ; et les cours proprement dits de géographie seront réduits à 7h30 hebdomadaires, contre 12h (voire 15h) actuellement. Ces heures pourront facilement être effectuées sur ordinateur et/ou encadrées par des tuteurs, des moniteurs, du personnel recruté en CDD... Ceci permettra aux universités de faire des économies. De plus la réforme limite de façon drastique les cours en amphi. L'ensemble entraînera, via une diminution du contenu de l'enseignement, une baisse du niveau de la licence.

Pour chaque année de licence, 5h supplémentaires « destinées à un encadrement pédagogique plus soutenu » seront mises en place, en moyenne et selon les Universités. Vanter ces heures supplémentaires, c'est oublier que le contenu fondamental des enseignements sera largement diminué, au profit d'une « auto-formation », et qu'un nombre important d'étudiants est salarié. Le L1 doit être rénové dès 2008, le L2 en 2009 et le L3 en 2010. Ce n'est qu'en deuxième année que débutera l'enseignement disciplinaire (année « de consolidation ») ; cette année sera également l'année où « l'étudiant [...] découvre le monde professionnel -sous forme de séminaires, de forums, de tutorat d'entreprise- ». Enfin, la troisième année, dite « de spécialisation », finalisera le « projet d'études » : « l'orientation vers des champs de métiers y sera plus affirmée ». Toute licence, pour être validée devra comprendre au moins un stage d'au moins trois mois (dans l'administration, l'enseignement, l'entreprise ou au sein d'associations). La licence rénovée sera donc une licence professionnalisée : moins d'enseignements fondamentaux, économie de professeurs, main d'oeuvre gratuite pour les entreprises.

La réforme de la licence accentuera la sélection à l'Université. En théorie, chaque étudiant pourrait s'inscrire dans la filière de son choix ; mais il devra signer dès la prérentrée un « contrat de réussite ». Dès la fin du premier semestre de L1, si le contrat n'est pas tenu (échec aux partiels), il sera « réorienté ». Derrière cette « orientation active », se cache une nouvelle sélection. Les étudiants seront alors dirigés vers les filières courtes : des « passerelles » doivent être créées afin de pouvoir réorienter les étudiants, de L1 vers les IUT et STS, de L2 vers la licence pro...

730 millions d'euros vont être déboursés pour mettre en place la réforme de la licence : 55 millions pour mettre en place « l'orientation active », 110 pour les filières professionnelles (IUT et STS, licence pro...) et le reste pour financer les heures supplémentaires. IUT et STS doivent être refondés. L'objectif est de favoriser les filières professionnelles ; les « diplômés » des licences pro étant très prisés par les entreprises locales car formés pour les besoins immédiats du marché, mais dont la valeur des formations est non reconnue à l'échelle nationale. Les universités seront désormais évaluées et financées en fonction de « formations proposées aux étudiants et leurs débouchés d'insertion » (les critères plus précis seront contenus dans un « cahier des charges »). Donc pour obtenir des financements, les Universités seront incitées à appliquer la réforme.

La LRU comme la réforme de la licence permettront de soumettre l'Université aux entreprises. Cette réforme porte encore un coup très important à nos droits et acquis (droit aux études de son choix ; valeur nationale des diplômes...). La mobilisation pour l'abrogation de la LRU s'est soldée par un échec. Nous n'avons d'autre choix que de nous battre contre la réforme de la licence, pour son retrait. Mais on ne peut se battre sans faire le bilan du

mouvement social de cet automne. Ainsi se battre pour le retrait des réformes, implique d'agir pour que nos organisations, nos directions reprennent les véritables revendications des étudiants.

Laure Jinguot